



CONTRAT

ENTRE

L'Association du Caveau « Le Chapeau » 1033 Cheseaux

ET

Date du spectacle :

Heure : 20h30

Lieu : Collège du centre, Rte de Lausanne 2, 1033 Cheseaux. Lieu dit : « *Le Caveau* »

Sonorisation : Sonorisation (Bose L1 Systems) peut être fournie par l'Organisateur.

Eclairage : mis à disposition gratuitement, la scène est éclairée. L'Organisateur peut fonctionner comme régisseur lumière en cas de configuration simple.

Mise à disposition d'instruments de musique : non.

La scène : un _ de cercle. Fond env. 5.5m., côté env. 4m. Pas de coulisses.

Electricité : Prises 220V à disposition.

Contenance maximale : env. 80-100 personnes. (contenance *agréable* : 60-80 pers.)

Vestiaire : Un local est disponible pour stocker du matériel. Un petit « backstage » attendant à la scène est également disponible.

Cachet et autres conditions : Frs -- .--tout compris, (si le chapeau dépasse , jusqu'à Fr)
Versement en espèces après le spectacle. Pas de possibilité de véritable repas sur place. Plusieurs restaurants à proximité. Arrangements toujours possibles sur demande.

Billets d'entrée : Non. Chapeau à la sortie.

Déroutement du spectacle : Par principe, la salle reste *non-fumeur* pendant le spectacle. Le bar étant une source essentielle de revenus, **l'Organisateur souhaite pouvoir organiser un *entr'acte***. Sauf cas particuliers, il n'est pas servi de consommations pendant le spectacle. Pour assurer la décoration intérieure du Caveau, quelques *photos* du spectacle peuvent être prises par nos soins. L'Organisateur se charge volontiers de la vente de **CD's** fournis par l'Artiste.

Droits d'auteur : une liste des morceaux interprétés sera fournie par l'Artiste à l'Organisateur pour rendre possible la déclaration et le paiement par l'Organisateur des droits à la Suisse.

Publicité : L'Organisateur se charge de la publicité - notamment locale - par voie d'affiches créées par nos soins et de flyers. Merci de nous fournir quelques photos pour ce faire. (Les photos seront retournées après le spectacle) Il est souhaitable que l'Artiste fasse également son maximum pour faire connaître le spectacle par les moyens qu'il jugera judicieux. (site Internet, programme de saison, etc...)

Installation et soundcheck : dès 17h.. Autres arrangements possible sur accord préalable.

Fait en deux exemplaires. Cheseaux, le

Pour l'Organisateur

L'Artiste